

## Informationsblatt zum Angebot von Aktien der FAIRCOOP société coopérative.

Dieses Dokument wurde von Faircoop société coopérative erstellt.

Dieses Dokument ist kein Prospekt und wurde nicht von der Finanzmarktaufsichtsbehörde geprüft oder genehmigt.

Dieses Informationsblatt ist korrekt zum 28.12.2025.

**WARNUNG: ANLEGER GEHEN DAS RISIKO EIN, IHRE ANLAGE GANZ ODER TEILWEISE ZU VERLIEREN UND/ODER DIE ERWARTETE RENDITE NICHT ZU ERZIELEN.**

**DIE ANLAGEINSTRUMENTE SIND NICHT NOTIERT: DER ANLEGER KANN GROSSE SCHWIERIGKEITEN HABEN, SEINE POSITION AN EINEN DRITTEN ZU VERKAUFEN, WENN ER DIES WÜNSCHT.**

**Teil I:** Hauptrisiken, die dem Emittenten und den angebotenen Anlageinstrumenten eigen sind und die für das jeweilige Angebot spezifisch sind.

Das angebotene Instrument ist eine Aktie. Durch ihre Zeichnung wird der Anleger Eigentümer eines Teils des Kapitals des Emittenten. Der Aktionär unterliegt dem Unternehmensrisiko und läuft daher Gefahr, das investierte Kapital zu verlieren. Im Falle einer Liquidation tritt der Aktionär bei der Verteilung des Erlöses aus dem Verkauf der Vermögenswerte hinter dem Gläubiger zurück, d. h. er kann in den meisten Fällen nichts zurückerhalten.

Die Aktie hat eine unbegrenzte Laufzeit. Zu den Rückzahlungsmöglichkeiten siehe Teil IV, Punkt 3.

Im Gegenzug berechtigt die Aktie zu einem Anteil am möglichen Gewinn des Emittenten und der Aktionär erhält ggf. ein Einkommen, das als Dividende bezeichnet wird. Die Höhe der Dividende hängt von dem vom Emittenten erzielten Gewinn ab und davon, wie er beschließt, diesen zwischen Rücklagen und der Vergütung der Aktionäre aufzuteilen. Die Aktie verleiht auch ein Stimmrecht auf der Hauptversammlung.

Der Emittent ist der Ansicht, dass die wichtigsten Risiken für den Anleger folgende sind:

Emittentenspezifische - operationelle und kommerzielle Risiken :	Folgende Betriebs- und Geschäftsrisiken sind zu beachten:  Die zum Verkauf angebotenen Produkte Milch, Milchprodukte, Obst, Gemüse und Fleisch haben ein Haltbarkeitsdatum zwischen sieben Tagen und mehreren Monaten. Ein Produkt, auf dem ein Verbrauchsdatum angegeben ist, ist ein mikrobiologisch sehr leicht verderbliches Produkt, das nach Ablauf
--	--

	<p>des Verbrauchsdatums eine direkte Gefahr für die öffentliche Gesundheit darstellen kann. Die Produkte verlieren bei falscher Lagerung ihren gesamten Wert.</p> <p>Sobald das Verbrauchsdatum überschritten ist, gilt das Produkt als schädlich und darf nicht mehr verkauft oder verwendet werden. Bevor dieses Verbrauchsdatum überschritten wird, werden eine Reihe von Vorgängen durchgeführt, die sich eventuell auf die Haltbarkeit auswirken können.</p> <p>Die Preise der einzelnen Produkte orientieren sich an den Marktpreisen, die sich aus den Produktionskosten und den Verhandlungen mit den Lieferanten ergeben.</p> <p>Jede Preiserhöhung wirkt sich beim Weiterverkauf auf die Akzeptanz des Produkts durch den Kunden in den Supermärkten aus.</p> <p>Wenn eine Arbeitskraft für einen längeren Zeitraum ausfällt, wird eine "Back-up"-Person in das Team aufgenommen. Diese wird über die notwendigen Kenntnisse verfügen, um ihre Aufgaben zu erfüllen. Wenn die Abwesenheit länger dauert, kann das Team durch einen neuen Arbeitnehmer ergänzt werden.</p>
--	---

## Teil II : Informationen über den Emittenten.

### A. Identität des Emittenten

1.1 Firmensitz und Herkunftsland	Alte Hofstrasse, 8 ; 4770 Amel
1.2 Rechtsform	Société coopérative
1.3 Unternehmensnummer	BE 0820.243.975
1.4 Internetseite	<a href="https://www.fairebel.be/">https://www.fairebel.be/</a>
2. Aktivitäten des Emittenten	Die Gesellschaft ist in allen Bereichen tätig, die mit der Produktion, der Herstellung und dem Handel von landwirtschaftlichen Produkten zu tun haben. Ziel ist es, die Lebensbedingungen der landwirtschaftlichen Erzeuger zu erhalten, indem ihnen ermöglicht wird, für ihre Produkte einen Preis zu erzielen, der die Produktionskosten deckt, und Werte wie die Entwicklung einer gesunden, nachhaltigen und die Natur respektierenden Landwirtschaft und die Förderung von fairen Produktketten zu fördern.
3. Identität der Personen, die mehr als 5 % des Kapitals des Emittenten halten.	Keine
4. Eventuelle Geschäfte zwischen dem Emittenten und den im vorherigen Punkt genannten Personen und/oder verbundenen Personen, die keine Aktionäre sind.	Keine
5.1 Identität der Mitglieder des gesetzlichen Verwaltungsorgans des Emittenten.	Josiane André Carine Dumont

	Daniel Hick-Rox Xavier Laduron Erwin Schöpges Desbruyères Tves-Marie Tanja Van Poecke
5.2 Identität der Mitglieder des Direktionskomitees.	NA.
5.3 Identität der Delegierten für das Tagesgeschäft.	Erwin Schöpges Daniel Hick Carine Dumont Tanja Van Poecke
6. Gesamtbetrag der Vergütung der Mitglieder des Verwaltungsrats und/oder der mit der täglichen Geschäftsführung betrauten Personen für das letzte Geschäftsjahr und Gesamtbetrag der vom Emittenten oder seinen Tochtergesellschaften für Pensionen, Renten oder sonstige Leistungen zurückgestellten oder anderweitig festgestellten Beträge.	333.773,49 €
7. In Bezug auf die in Punkt 4 genannten Personen: Hinweis auf jede Verurteilung gemäß Artikel 20 des Gesetzes vom 25. April 2014 über den Status und die Aufsicht von Kreditinstituten und Börsengesellschaften.	Keine.
8. Beschreibung der Interessenkonflikte zwischen dem Emittenten und den in Punkt 3 und 5 genannten Personen oder mit anderen verbundenen Parteien.	Keine.
9. Identität des Rechnungsprüfers.	BDO REVISEUR D'ENTREPRISE BE 0431.088.289 IRE. : B00023 Rue Waucomont 51 à 4651 Battice Vertreten durch Monsieur Schmetz réviseur IRE :A02370

## B. Finanzinformationen über den Emittenten

1. Jahresabschlüsse der letzten beiden Geschäftsjahre.	Anhängend. Der vorliegende, vom Kommissar geprüfte Jahresabschluss
2. Netto-Umlaufkapital.	31/12/2023 2.488.298,95 € 31/12/2024 2.451.850,24 €
3.1 Eigenkapital.	Am 30.09.2025 5.889.303,95 € bis (max. 90 Tage vor Beginn des Angebots): auf Grundlage des nicht genehmigten Jahresabschlusses:  Die Solvabilitätsquote (Betrag des Eigenkapitals geteilt durch die Bilanzsumme) beträgt zum 30.09.2025 68,80 %.

3.2 Verschuldung.	Zum 30.09.2025: Auf Grundlage des nicht genehmigten Jahresabschlusses belaufen sich die Verbindlichkeiten auf 2.616.228,93 €.
3.3 Geplantes Datum des break-even.	Erreicht
3.4 Datum, an dem der Buchwert der Anteile dem Nennwert entspricht. Dieser Zeitpunkt hängt von dem Finanzplan ab, den der Emittent dem Labelkomitee vorlegt. Dieser Finanzplan ist eine Projektion, die von vielen Faktoren abhängt, deren Realisierung ungewiss ist.	Der Buchwert des Anteils ist höher als sein Nennwert.
4. Wesentliche Änderung der Finanz- oder Geschäftslage seit dem Ende des letzten Geschäftsjahres, auf das sich der beigefügte Jahresabschluss bezieht.	Keine.

### Teil III : Informationen über das Angebot von Anlageinstrumenten

#### A. Beschreibung des Angebots

1.1 Mindestbetrag des Angebots.	50 €
1.2 Mindestzeichnungsbetrag pro Anleger.	50 €
1.3 Maximaler Zeichnungsbetrag pro Anleger.	500 € für Aktionäre, die B-Anteile halten. 50.000€ für alle anderen.
2. Gesamtpreis der angebotenen Anlageinstrumente.	4.000.000€
3.1 Datum der Eröffnung des Angebots.	28/12/2025
3.2 Datum der Schließung des Angebots.	28/12/2026
3.3 Datum der Ausgabe der Anlageinstrumente.	Im Zuge der Zeichnungen und nach Bestätigung durch den VR.
4. Mit den Anteilen verbundenes Stimmrecht.	Jeder Aktionär hat eine Stimme, unabhängig von der Anzahl der Aktien, über die er verfügt. Abgesehen von den in dieser Satzung und im Gesetz vorgesehenen Ausnahmen werden die Beschlüsse der Hauptversammlung mit der absoluten Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Stimmen und in jedem Fall mit der absoluten Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktionäre der Klassen A und A bis gefasst. Artikel 26 der Satzung der FAIRCOOP SC
5. Modalitäten für die Zusammensetzung des Verwaltungsrats.	Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern verwaltet, die

	<p>Aktionäre sind und von der Hauptversammlung für eine Dauer von höchstens drei Jahren ernannt werden.</p> <p>Ausscheidende Verwaltungsratsmitglieder können wiedergewählt werden.</p> <p>Der Verwaltungsrat besteht aus mindestens drei und höchstens 17 Mitgliedern. Jede Aktionärsgruppe, die Inhaber einer bestimmten Aktienklasse ist, hat das Recht, mindestens ein Mitglied des Verwaltungsrats zu stellen. Die Inhaber von Aktien der Klassen A und A bis bilden in dieser Hinsicht jedoch eine einzige Gruppe und haben das Recht, eine Anzahl von Verwaltungsratsmitgliedern frei zu nominieren, die die Mehrheit der zu besetzenden Posten darstellt. Die Verwaltungsratsmitglieder können jederzeit und ohne Angabe von Gründen abberufen werden. In keinem Fall darf einem ausscheidenden Verwaltungsratsmitglied eine Abgangsentschädigung gewährt werden.</p>
6. Vom Anleger zu tragende Kosten.	Keine.
7. Zuteilung bei Überzeichnung	Erstattung der Aktien für die letzten Zeichnungswilligen.

## B. Gründe für das Angebot

1. Geplante Verwendung der gesammelten Beträge.	Die gesammelten Beträge werden dazu verwendet, die Lieferkapazität für Fair-Trade-Produkte zu erhöhen und das Angebot an Fair-Trade-Produkten zu erweitern. Finanzierung der Kooperative, um ihre Popularität zu vergrößern.
2. Einzelheiten zur Finanzierung der Investition oder des Projekts, die/das mit dem Angebot realisiert werden soll.	Das Kapital der Genossenschaft wächst seit 2010 kontinuierlich. Ohne diese öffentliche Ausschreibung hätte die Kapitalerhöhung nicht ausgereicht, um die in Rubrik 1 aufgeführten Projekte, die eine Kapitalaufnahme erfordern, zu finanzieren.
3. Andere Finanzierungsquellen für die Durchführung der Investition oder des betrachteten Projekts	Keine

## Teil IV: Informationen über die angebotenen Anlageinstrumente

### A. Merkmale der angebotenen Anlageinstrumente

1. Art und Kategorie der Anlageinstrumente.	Genossenschaftsanteile
2.1 Währung der Anlageinstrumente.	Euro

2.2 Bezeichnung der Anlageinstrumente.	<p>-A-Anteile: Landwirte, die Milch produzieren.  -Abis-Anteile: Hauptberufliche Landwirte, die vor dem 1. März 2019 Anteile der Klasse A erworben haben und nicht oder nicht mehr Milch produzieren.  -B-Anteile: Konsumenten.  -C-Anteile: Landwirte, die Rindfleisch erzeugen.  -D-Anteile: Haupterwerbslandwirte, die Obst anbauen.  -E-Anteile: Landwirte, die hauptberuflich Gemüse erzeugen.  -F-Anteile: Landwirte, die hauptberuflich Eier erzeugen.  -G-Anteile: Landwirte, die Schweinefleisch als Haupttätigkeit produzieren.  -H-Anteile: Landwirte, die Geflügel als Haupttätigkeit produzieren.  -I-Anteile: Landwirte, die Kartoffeln als Haupttätigkeit produzieren.  -J-Anteile: Landwirte, die Zuckerrüben als Haupttätigkeit anbauen.</p> <p>Abis-Anteile sind nicht in das Angebot einbezogen.  Ein Anteilseigner kann nur Anteile einer einzigen Klasse halten.</p>
2.3 Nennwert der Anlageinstrumente.	A, C, D, E, F, G, H, I, J : 100 B : 50
2.4 Risiko von Kursschwankungen des Wertpapiers:	Ja.
3. Rückzahlungsmodalitäten.	<p>Der ausscheidende Aktionär hat Anspruch auf Rückzahlung seiner Aktien zu einem Wert, der dem Nettovermögenswert dieser Aktien entspricht, wie er sich aus den Zahlen der Bilanz ergibt, die von der Hauptversammlung der Aktionäre für das laufende Geschäftsjahr ordnungsgemäß genehmigt wurde, einschließlich - außer im Falle des Ausschlusses - eines proportionalen Anteils an den verfügbaren Rücklagen, gegebenenfalls abzüglich der Steuern, zu denen die Rückzahlung führen könnte.</p> <p>Die Zahlung erfolgt im Laufe des nächsten Geschäftsjahres, vorausgesetzt, dass das Eigenkapital der Gesellschaft nach diesem Austritt die Gesellschaft nicht daran hindert, die Solvenz- und Liquiditätstests zu erfüllen. Sollte</p>

	dies der Fall sein, wird der Anspruch auf Zahlung von Rechts wegen ausgesetzt, bis Ausschüttungen wieder zulässig sind. Auf diesen Betrag werden keine Zinsen fällig.
4. Rang der Anlageinstrumente in der Kapitalstruktur des Emittenten im Falle einer Insolvenz	Letzter Rang.
5. Mögliche Einschränkungen der freien Übertragbarkeit von Anlageinstrumenten.	Die Anteile der Klassen A, C, D, E, F, G, H, I und J sind unter Lebenden oder von Todes wegen auf Anteilseigner oder Dritte nur auf Verwandte ersten Grades übertragbar, sofern die Zulassungsbedingungen erfüllt sind und der Verwaltungsrat vorher seine Zustimmung erteilt hat. Die Anteile der Klasse B sind unter Lebenden oder von Todes wegen auf Anteilsinhaber oder Dritte übertragbar, sofern die Zulassungsbedingungen erfüllt sind und der Verwaltungsrat vorher seine Zustimmung erteilt hat.
6. Gegebenenfalls Jahreszins und gegebenenfalls die Methode zur Bestimmung des anwendbaren Zinssatzes für den Fall, dass der Zinssatz nicht fest ist.	NA.
7. Dividendenpolitik	Dividenden an Verbraucheraktionäre werden in Form von Gutscheinen zum Kauf von Fairebel-Produkten ausgeschüttet.
8. Datum der Zinszahlung oder der Dividendenausschüttung.	NA.

## Teil V : Andere wichtige Informationen

Beschwerde über das Finanzprodukt	Im Falle einer Beschwerde können Sie sich an " info@faircoop.be" wenden. Wenn Sie nicht zufriedengestellt werden, wenden Sie sich an den Verbraucher-Ombudsdiens, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).
-----------------------------------	--

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **FAIRCOOP**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue Saint-Nicolas N° : 13

Boîte :

Code postal : 6700 Commune : Arlon

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Arlon

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0820.243.975

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

30-06-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **08-06-2024**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-01-2023** au **31-12-2023**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01-01-2022** au **31-12-2022**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.4, C-app 6.3.6, C-app 6.4.2, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.14, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**DUMONT CARINE**

Rue St. Pierre 6  
5630 Villers-Deux-Eglises (Cerfontaine)

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

**HICK-ROX DANIEL**

Asteneterstrasse 19  
4730 Hause (Raeren)

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Vice-président du Conseil d'Administration

**SCHOPGES ERWIN**

Im Tömmel 7  
4770 Amel/Amblève

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Président du Conseil d'Administration

**ANDRE JOSIANE**

Fraiture 8  
6690 Vielsalm

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

**VAN POECKE TANJA**

Rivierstraat 9  
9270 Laarne

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

**LADURON XAVIER**

Rue Albert Dekkers 79  
4608 Warsage (Dallhem)

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

**DESBRYERES Yves-Marie**

Rue de la fleur de bouquette 48  
7540 Kain (Tournai)

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-06-10

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

**BDO Reviseurs d'entreprises SRL (B00023)**

0431088289  
Rue Waucomont 51  
4651 Battice (Herve)

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-06-11

Fin de mandat : 2025-06-10

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

SCHMETZ CHRISTIAN (A02370)

Rue Waucomont 51  
4651 Battice (Herve)

BELGIQUE

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>STB Weynand &amp; Partner</b> 0471534519 Eupener Strasse 61 - 4731 Eynatten (Raeren) BELGIQUE  Représenté directement ou indirectement par :  HERBERT WEYNAND Eupener Strasse 61 4731 Eynatten (Raeren) BELGIQUE	50.740.191	A B C

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
		21/28	<b><u>3.371.714</u></b>	<b><u>4.413.168</u></b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>43.404</b>	<b>64.262</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>115.743</b>	<b>76.340</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	6.164	
Mobilier et matériel roulant		24	106.890	72.460
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	2.690	3.880
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>3.212.567</b>	<b>4.272.567</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	15.000	
Participations		280	15.000	
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	3.197.567	4.272.567
Actions et parts		284	4.500	4.500
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	3.193.067	4.268.067

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>				
<b>Créances à plus d'un an</b>				
Créances commerciales		29/58	<b>6.036.575</b>	<b>4.917.635</b>
Autres créances		29		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>				
Stocks		290		
Approvisionnements		291		
En-cours de fabrication		3	<b>54.015</b>	<b>41.962</b>
Produits finis		30/36	54.015	41.962
Marchandises		30/31		
Immeubles destinés à la vente		32		
Acomptes versés		33		
Commandes en cours d'exécution		34	54.015	41.962
35		35		
36		36		
37		37		
Créances à un an au plus		40/41	<b>3.050.471</b>	<b>3.124.817</b>
Créances commerciales		40	2.810.255	2.934.817
Autres créances		41	240.216	190.000
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>900.000</b>	
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	900.000	
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>1.974.626</b>	<b>1.682.727</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>57.463</b>	<b>68.129</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>9.408.289</b>	<b>9.330.803</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b>5.860.013</b>	<b>5.872.838</b>
<b>Apport</b>	6.7.1	10/11	<b>5.738.698</b>	<b>5.751.750</b>
Disponible		110	5.716.698	5.729.750
Indisponible		111	22.000	22.000
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>9.693</b>	<b>9.693</b>
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	9.693	9.693
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+/-)	14	<b>111.622</b>	<b>111.396</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b>3.548.276</b>	<b>3.457.965</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>3.548.276</b>	<b>3.457.889</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.460.965	2.621.544
Fournisseurs		440/4	2.460.965	2.621.544
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	168.714	128.881
Impôts		450/3	46.453	25.760
Rémunérations et charges sociales		454/9	122.262	103.121
Autres dettes		47/48	918.597	707.463
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3		<b>76</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>9.408.289</b>	<b>9.330.803</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>17.851.329</b>	<b>15.811.662</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	17.788.251	15.766.223
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	63.078	45.439
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>17.857.973</b>	<b>15.806.564</b>
Approvisionnements et marchandises		60	12.927.279	11.403.916
Achats		600/8	12.939.332	11.388.720
Stocks: réduction (augmentation)	(+)(-)	609	-12.053	15.196
Services et biens divers		61	4.359.262	4.095.908
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	6.10	419.873	240.332
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	61.662	47.928
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	6.10	631/4	7.076
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	6.10	635/8	
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	89.897	11.403
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)(-)	9901	<b>-6.644</b>	<b>5.097</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers récurrents		75/76B	<b>64.368</b>	<b>49.228</b>
Produits des immobilisations financières		75	64.368	38.356
Produits des actifs circulants		750	23.216	754
Autres produits financiers	6.11	751		
Produits financiers non récurrents	6.12	752/9	41.153	37.602
		76B		10.872
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>6.206</b>	<b>8.317</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	6.206	8.317
Charges des dettes		650	1.738	354
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+/-)	651		
Autres charges financières		652/9	4.468	7.963
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+/-)	9903	<b>51.518</b>	<b>46.009</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+/-)	67/77	<b>16.535</b>	<b>11.848</b>
Impôts		670/3	16.576	11.848
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	41	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+/-)	9904	<b>34.983</b>	<b>34.161</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+/-)	9905	<b>34.983</b>	<b>34.161</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>		(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		(9905)	34.983	34.161
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent		(+)(-)	14P	111.396
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>				
sur l'apport			791/2	
sur les réserves			791	
			792	
<b>Affectation aux capitaux propres</b>			691/2	
à l'apport			691	
à la réserve légale			6920	
aux autres réserves			6921	
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>		(+)(-)	(14)	111.396
<b>Intervention des associés dans la perte</b>			794	
<b>Bénéfice à distribuer</b>			694/7	33.450
Rémunération de l'apport			694	34.757
Administrateurs ou gérants			695	
Travailleurs			696	
Autres allocataires			697	

**ANNEXE****ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

8022

20.858

Repris

8032

Acquis de tiers

8042

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8052

165.079

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8112

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	<b>165.079</b>
8022		
8032		
8042		
8052	<b>165.079</b>	
8122P	XXXXXXXXXX	<b>100.817</b>
8072		
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	<b>121.675</b>	
211	<b>43.404</b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	7.950	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8182	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	7.950	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8242	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	1.786	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8312	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	1.786	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(23)	<b>6.164</b>	

**MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	<b>241.004</b>
8163	72.257	
8173		
8183		
8193	<b>313.261</b>	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	<b>168.544</b>
8273	37.828	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	<b>206.372</b>	
(24)	<b>106.890</b>	

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	<b>5.950</b>
8165		
8175		
8185		
8195	<b>5.950</b>	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	<b>2.070</b>
8275		1.190
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	<b>3.260</b>	
(26)	<b>2.690</b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

## ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

## Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

## Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

## Plus-values au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

## Plus-values au terme de l'exercice

## Réductions de valeur au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

## Réductions de valeur au terme de l'exercice

## Montants non appelés au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

(+)/(-)

## Montants non appelés au terme de l'exercice

## VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

## ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

## VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

## Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

## VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

## RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	
8361	15.000	
8371		
8381		
8391	15.000	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
(280)	15.000	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
(281)		
8651		

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice****Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	<b>4.500</b>
8363		
8373		
8383		
8393		<b>4.500</b>
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
(284)		<b>4.500</b>
285/8P	XXXXXXXXXX	<b>4.268.067</b>
8583		
8593		1.075.000
8603		
8613		
8623		
8633		
(285/8)		<b>3.193.067</b>
8653		

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
<b>BELCOOP</b> 0805966268 Société à responsabilité limitée Malmedyer Straße 64 4780 Saint-Vith BELGIQUE	Action nominative	100	100					

## PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

## AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

## Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé  
 Actions et parts - Montant non appelé  
 Métaux précieux et œuvres d'art

## Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

## Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus  
 de plus d'un mois à un an au plus  
 de plus d'un an

## Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	900.000	
8686		
8687		
8688	900.000	
8689		

## COMPTES DE RÉGULARISATION

## Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter  
 Produits acquis

Exercice
14.411
43.052

**ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT****ETAT DE L'APPORT****Apport**

Disponible au terme de l'exercice

Disponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

**Capitaux propres apportés par les actionnaires**

En espèces

dont montant non libéré

En nature

dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	5.729.750
(110)	5.716.698	
111P	XXXXXXXXXX	22.000
(111)	22.000	
8790	5.716.698	
87901		
8791		
87911		

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	61.422
8703	XXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Nombre d'actions correspondantes

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

**Parts****Répartition**

Nombre de parts	
Nombre de voix qui y sont attachées	
Ventilation par actionnaire	
Nombre de parts détenues par la société elle-même	
Nombre de parts détenues par les filiales	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF****VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	(42)	

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	8913	

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>	9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	44.645
Dettes fiscales estimées	450	1.808

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

	Codes	Exercice
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	122.262

**COMPTE DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Codes	Exercice	Exercice précédent
-------	----------	--------------------

740

63.078

45.439

### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086	12	6
------	----	---

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087	8,6	4,8
------	-----	-----

Nombre d'heures effectivement prestées

9088	13.823	8.390
------	--------	-------

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620	344.582	194.894
-----	---------	---------

Cotisations patronales d'assurances sociales

621	54.080	26.055
-----	--------	--------

Primes patronales pour assurances extralégales

622		
-----	--	--

Autres frais de personnel

623	21.211	19.383
-----	--------	--------

Pensions de retraite et de survie

624		
-----	--	--

**Provisions pour pensions et obligations similaires**

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

635

**Réductions de valeur**

Sur stocks et commandes en cours

Actées

9110

Reprises

9111

Sur créances commerciales

Actées

9112

Reprises

9113

**Provisions pour risques et charges**

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

**Autres charges d'exploitation**

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

18.051

Autres

641/8

71.846

7.474

3.929

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société**

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

Frais pour la société

617

## RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Divers		41.153	37.602
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>			
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b>	6501		
<b>Intérêts portés à l'actif</b>	6502		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées	6510		
Reprises	6511		
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
<b>Autres</b>			
Frais de banque		1.229	4.762
Divers		1.543	1.628

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76		<b>10.872</b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)		<b>10.872</b>
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		10.872
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66		
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(−)	6620	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(−)	6690	
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(−)	6621	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(−)	6691	

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dividendes fiscalement déductibles  
Dépenses non-admises fiscalement  
Dons déductibles

Codes	Exercice
9134	16.535
9135	16.535
9136	
9137	
9138	41
9139	41
9140	
	34.757
	42.603
	500

### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

### Sources de latences fiscales

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives  
  
Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)  
Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.463.154	1.364.103
9146	1.005.513	912.782
9147	135.798	68.226
9148	10.483	10.035

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC  
LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	(280/1)	<b>15.000</b>	
Créances subordonnées	(280)	15.000	
Autres créances	9271		
<b>Créances</b>	9281		
A plus d'un an	9291		
A un an au plus	9301		
<b>Placements de trésorerie</b>	9311		
Actions	9321		
Créances	9331		
<b>Dettes</b>	9341		
A plus d'un an	9351		
A un an au plus	9361		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>	9371		
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	9253		
Créances subordonnées	9263		
Autres créances	9273		
<b>Créances</b>	9283		
A plus d'un an	9293		
A un an au plus	9303		
<b>Dettes</b>	9313		
A plus d'un an	9353		
A un an au plus	9363		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>	9373		
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

## TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

### LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

#### Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

#### Garanties constituées en leur faveur

#### Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

#### Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	246.034
9504	

### LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

#### Emoluments du (des) commissaire(s)

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	7.439
95061	668
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

### Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### RESUME DES RÈGLES D'ÉVALUATION

#### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

#### II. Règles particulières

##### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

##### Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

##### Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [xxx] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Amortissements actés pendant l'exercice :

Immobilisations incorporelles	L	NR	20.00	- 20.00	20.00	- 20.00
Matériel roulant *	L	NR	20.00	- 20.00	20.00	- 20.00
Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00	- 20.00	0.00	- 0.00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR  
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

##### Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

##### 1. Approvisionnements :

##### 2. En cours de fabrication - produits finis :

##### 3. Marchandises :

FIFO

##### 4. Immeubles destinés à la vente :

##### Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

##### Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

##### Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

##### Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

##### Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

**FAIRCOOP SC**  
**Rue Saint-Nicolas 13**  
**6700 Arlon**  
**RPM Liège – Division Arlon – 0820.243.975**

**Rapport de gestion**

Conformément aux articles 3:4 à 3:6 du Code des Sociétés et Associations (CSA), nous avons l'honneur de faire rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice 2023, clôturé le 31.12.2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels, également clôturés à cette date.

Les comptes annuels, composés du bilan, du compte de résultats et de l'annexe forment un tout et ont été établis conformément à la législation applicable à notre société.

La société n'a pas mené d'activités de recherche et développement.

La société n'a pas fait usage d'instruments financiers au sens de l'article 3:6, § 1., 8° du CSA.

Le total du bilan passe de 9,331 M € à 9,408 M €. Les fonds propres restent stables pour atteindre un montant de 5,860 M € à la clôture 2023. Les dettes totales augmentent de 3,458 M€ à 3,548 M€. Cette augmentation est liée au bonus à verser pour l'année 2023.

Les ventes et prestations ont augmentées pour atteindre 17,851 M € en 2023 (15,81 M € en 2022).

Le bénéfice de l'exercice, après versement du bonus, s'élève à 34.983,23 €, à comparer à un bénéfice de 34.160,56 € pour l'exercice précédent.

Le bénéfice final de l'exercice est fortement influencé par les bonus attribués aux différents agriculteurs/coopérateurs. C'est ainsi, qu'avant versement des bonus, le bénéfice de l'exercice s'élevait à 826.175,88 €, à comparer avec un montant de 679.726,13 € pour l'exercice précédent. Le bénéfice 2023 avant attribution du bonus, est donc en hausse par rapport à l'année précédente ce qui est principalement dû aux augmentations des volumes vendus.

Le poste « biens et services divers » augmente de 4,095 M € à 4,359 M € ce qui est le résultat de l'augmentation des bonus versés.

Les frais de personnel augmentent de 240.332,34 € à 419.872,91 €. Ceci est dû à l'augmentation des membres du personnel et l'indexation : 8,64 ETP en moyenne en 2023 par rapport à 4,85 ETP en 2022.

La politique d'amortissement n'a pas été modifiée.

En conséquence des variations explicitées ci-dessus, le résultat d'exploitation s'établit à -6.644,04 €, à comparer à 5.097,40 € pour l'année précédente.

Le résultat financier (différence entre produits et charges financières) est à nouveau positif 58.162,45 €. Ceci est dû aux revenus des placements financiers.

Le bénéfice après impôt estimé de 16.535,18 € s'élève donc à 34.983,23 €.

*ES*

L'article 3:6 § 1<sup>er</sup>, 9<sup>o</sup> du CSA impose de développer de manière plus large la situation de la société :

- la société n'est confrontée à aucun problème d'ordre environnemental ;
- la société n'a pas de litiges sociaux ;
- la société possède trois succursales : Arlon, Gerpinnes et St.-Vith/Amblève ;
- il n'y a pas de litiges fiscaux ;
- Aucun évènement post-clôture ayant un impact sur les comptes n'est survenu.
- il n'y a pas de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

### **Affectation du résultat**

Nous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	+ 111.395,86 €
Bénéfice de l'exercice à affecter	+ 34.983,23 €
Dividendes distribués aux actionnaires catégorie B	<u>- 34.757,14 €</u>
 Bénéfice à reporter	 111.621,95 €

Après approbation des comptes annuels, nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat accompli durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2023.

St.-Vith, le 17 mai 2024

Erwin Schöpges  
Président du Conseil d'Administration



Daniel Hick  
Vice-président

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

## FAIRCOOP SC

### **Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2023**

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE FAIRCOOP SC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de FAIRCOOP SC (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 5 exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 9.408.289 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 34.983 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'appliquées en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les

décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

#### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

#### **Mentions relatives à l'indépendance**

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

#### **Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration dans le cadre de la distribution décidée par l'assemblée générale du 10 juin 2023 conformément à l'article 6:116 du Code des sociétés et des associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Battice, 24 mai 2024



Digitally signed by Christian  
Schmetz (Signature)  
DN: cn=Christian Schmetz  
(Signature), c=BE  
Date: 24/May/2024

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par Christian SCHMETZ \*  
Réviseur d'entreprises  
\*Agissant pour une société

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

---

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	6,5	2,6	3,9
Temps partiel	1002	3,2	1	2,2
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	8,6	3,2	5,4
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	10.088	4.465	5.623
Temps partiel	1012	3.735	1.080	2.655
Total	1013	13.823	5.545	8.278
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	273.447	125.459	147.989
Temps partiel	1022	146.426	67.075	79.351
Total	1023	419.873	192.533	227.340
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	4,8	0,6	4,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	8.389	780	7.609
Frais de personnel	1023	240.332	22.346	217.987
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	8	4	10,8
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	5	4	7,8
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	1		1
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	4	1	4,6
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	2		2
de niveau supérieur non universitaire	1202	2	1	2,6
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	4	3	6,2
de niveau primaire	1210		2	1,4
de niveau secondaire	1211	2	1	2,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	8	4	10,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

## Par type de contrat de travail

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	6		6
210	1		1
211	4		4
212			
213	1		1

## SORTIES

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

## Par type de contrat de travail

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **FAIRCOOP**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Alte Hofstraße N° : 8

Code postal : 4770 Commune : Amblève

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Eupen

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0820.243.975

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

30-06-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **14-06-2025**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-01-2024** au **31-12-2024**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01-01-2023** au **31-12-2023**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.4, C-app 6.3.6, C-app 6.4.2, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.14, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**DUMONT CARINE**

Rue St. Pierre 6  
5630 Villers-Deux-Eglises (Cerfontaine)

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

**HICK-ROX DANIEL**

Asteneterstrasse 19  
4730 Hause (Raeren)

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Vice-président du Conseil d'Administration

**SCHOPGES ERWIN**

Im Tömmel 7  
4770 Amel/Amblève

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Président du Conseil d'Administration

**ANDRE JOSIANE**

Fraiture 8  
6690 Vielsalm

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

**VAN POECKE TANJA**

Rivierstraat 9  
9270 Laarne

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

**LADURON XAVIER**

Rue Albert Dekkers 79  
4608 Warsage (Dallhem)

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-07

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

**DESBRYERES Yves-Marie**

Rue de la fleur de bouquette 48  
7540 Kain (Tournai)

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-06-10

Fin de mandat : 2026-06-10

Administrateur

**BDO Reviseurs d'entreprises (B00023)**

0431088289  
Rue Waucomont 51  
4651 Battice (Herve)

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-06-11

Fin de mandat : 2025-06-14

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

SCHMETZ CHRISTIAN (A02370)

Rue Waucomont 51  
4651 Battice (Herve)

BELGIQUE

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>STEUERBERATUNG WEYNAND UND PARTNER</b> 0471534519 Eupener Strasse 61 4731 Eynatten BELGIQUE  Représenté directement ou indirectement par :  HERBERT WEYNAND Eupener Strasse 61 4731 Eynatten BELGIQUE	50.740.191	A B

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>3.269.304</u></b>	<b><u>3.371.714</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>22.841</b>	<b>43.404</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>211.494</b>	<b>115.743</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	54.300	6.164
Mobilier et matériel roulant		24	153.194	106.890
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	4.000	2.690
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>3.034.969</b>	<b>3.212.567</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	15.000	15.000
Participations		280	15.000	15.000
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	3.019.969	3.197.567
Actions et parts		284	2.500	4.500
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	3.017.469	3.193.067

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>				
<b>Créances à plus d'un an</b>				
Créances commerciales		29/58	<b>6.453.123</b>	<b>6.036.575</b>
Autres créances		29		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>				
Stocks		290		
Approvisionnements		291		
En-cours de fabrication		3	<b>189.245</b>	<b>54.015</b>
Produits finis		30/36	189.245	54.015
Marchandises		30/31		
Immeubles destinés à la vente		32		
Acomptes versés		33		
Commandes en cours d'exécution		34	189.245	54.015
35		35		
36		36		
37		37		
Créances à un an au plus		40/41	<b>2.964.393</b>	<b>3.050.471</b>
Créances commerciales		40	2.691.897	2.810.255
Autres créances		41	272.496	240.216
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>2.810.000</b>	<b>900.000</b>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	2.810.000	900.000
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>431.145</b>	<b>1.974.626</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>58.340</b>	<b>57.463</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>9.722.427</b>	<b>9.408.289</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b>5.721.154</b>	<b>5.860.013</b>
<b>Apport</b>	6.7.1	10/11	<b>5.595.659</b>	<b>5.738.698</b>
Disponible		110	5.573.659	5.716.698
Indisponible		111	22.000	22.000
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>9.693</b>	<b>9.693</b>
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	9.693	9.693
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+/-)	14	<b>115.802</b>	<b>111.622</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b>4.001.273</b>	<b>3.548.276</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>4.001.273</b>	<b>3.548.276</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.827.876	2.460.965
Fournisseurs		440/4	2.827.876	2.460.965
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	171.063	168.714
Impôts		450/3	46.394	46.453
Rémunérations et charges sociales		454/9	124.669	122.262
Autres dettes		47/48	1.002.334	918.597
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>9.722.427</b>	<b>9.408.289</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>18.529.829</b>	<b>17.851.329</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	18.413.988	17.788.251
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	115.840	63.078
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>18.597.657</b>	<b>17.857.973</b>
Approvisionnements et marchandises		60	12.995.176	12.927.279
Achats		600/8	13.130.406	12.939.332
Stocks: réduction (augmentation)	(+)(-)	609	-135.230	-12.053
Services et biens divers		61	4.972.146	4.359.262
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	6.10	498.491	419.873
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	81.342	61.662
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	6.10	631/4	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	6.10	635/8	
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	47.813	89.897
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	2.690	
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)(-)	9901	<b>-67.829</b>	<b>-6.644</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers récurrents		75/76B	<b>135.247</b>	<b>64.368</b>
Produits des immobilisations financières		75	134.008	64.368
Produits des actifs circulants		750	88.448	23.216
Autres produits financiers	6.11	751		
Produits financiers non récurrents	6.12	752/9	45.560	41.153
		76B	1.240	
		65/66B	<b>5.955</b>	<b>6.206</b>
<b>Charges financières</b>				
Charges financières récurrentes	6.11	65	5.955	6.206
Charges des dettes		650	1.917	1.738
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+/-)	651		
Autres charges financières		652/9	4.038	4.468
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+/-)	9903	<b>61.463</b>	<b>51.518</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+/-)	67/77	<b>20.931</b>	<b>16.535</b>
Impôts		670/3	21.056	16.576
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	125	41
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+/-)	9904	<b>40.532</b>	<b>34.983</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+/-)	9905	<b>40.532</b>	<b>34.983</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>		(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		(9905)	40.532	34.983
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent		(+)(-)	14P	111.622
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>			791/2	
sur l'apport			791	
sur les réserves			792	
<b>Affectation aux capitaux propres</b>			691/2	
à l'apport			691	
à la réserve légale			6920	
aux autres réserves			6921	
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>		(+)/(-)	(14)	111.622
<b>Intervention des associés dans la perte</b>			794	
<b>Bénéfice à distribuer</b>			694/7	34.757
Rémunération de l'apport			694	36.351
Administrateurs ou gérants			695	
Travailleurs			696	
Autres allocataires			697	

**ANNEXE****ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	<b>165.079</b>
8022		
8032		
8042		
8052	<b>165.079</b>	
8122P	XXXXXXXXXX	<b>121.675</b>
8072	20.563	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	<b>142.238</b>	
211	<b>22.841</b>	

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

## INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

## Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	<b>7.950</b>
8162	55.041	
8172		
8182		
8192	<b>62.991</b>	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	<b>1.786</b>
8272	6.905	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	<b>8.691</b>	
(23)	<b>54.300</b>	

## Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

## Plus-values au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

## Plus-values au terme de l'exercice

## Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

## Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

## VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

**MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	<b>313.261</b>
8163	100.179	
8173	18.009	
8183		
8193	<b>395.431</b>	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	<b>206.372</b>
8273	53.874	
8283		
8293		
8303	18.009	
8313		
8323	<b>242.237</b>	
(24)	<b>153.194</b>	

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	<b>5.950</b>
8165	4.000	
8175	5.950	
8185		
8195	<b>4.000</b>	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	<b>3.260</b>
8275		
8285		
8295		
8305	3.260	
8315		
8325	<b>0</b>	
(26)	<b>4.000</b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

## ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

## ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

## Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

(+)/(-)

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	15.000
8361		
8371		
8381		
8391	15.000	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
(280)	15.000	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
(281)		
8651		

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice****Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	<b>4.500</b>
8363		
8373	2.000	
8383		
8393	<b>2.500</b>	
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
(284)	<b>2.500</b>	
285/8P	XXXXXXXXXX	<b>3.193.067</b>
8583	54.402	
8593	230.000	
8603		
8613		
8623		
8633		
(285/8)	<b>3.017.469</b>	
8653		

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
<b>BELCOOP</b> 0805966268 Société à responsabilité limitée Malmedyer Straße 64 4780 Saint-Vith BELGIQUE	Action nominative	100	100		2024-12-31	EUR	13.300	-1.700

## PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

## AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

## Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé  
 Actions et parts - Montant non appelé  
 Métaux précieux et œuvres d'art

## Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

## Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus  
 de plus d'un mois à un an au plus  
 de plus d'un an

## Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	<b>2.810.000</b>	<b>900.000</b>
8686		
8687		
8688	2.810.000	900.000
8689		

## COMPTES DE RÉGULARISATION

## Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter  
 Produits acquis

Exercice
9.765
48.576

**ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT****ETAT DE L'APPORT****Apport**

Disponible au terme de l'exercice

Disponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice

**Capitaux propres apportés par les actionnaires**

En espèces

dont montant non libéré

En nature

dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	5.716.698
(110)	5.573.659	
111P	XXXXXXXXXX	22.000
(111)	22.000	
8790	5.573.659	
87901		
8791		
87911		

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	60.177
8703	XXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Nombre d'actions correspondantes

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

**Parts****Répartition**

Nombre de parts  
Nombre de voix qui y sont attachées  
Ventilation par actionnaire  
Nombre de parts détenues par la société elle-même  
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF****VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	(42)	

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	8913	

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>	9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	35.488
Dettes fiscales estimées	450	10.905

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

	Codes	Exercice
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	124.669

**COMPTE DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Codes	Exercice	Exercice précédent
-------	----------	--------------------

740

115.840

63.078

### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086	10	12
------	----	----

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087	10,5	8,6
------	------	-----

Nombre d'heures effectivement prestées

9088	15.675	13.823
------	--------	--------

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620	398.486	344.582
-----	---------	---------

Cotisations patronales d'assurances sociales

621	73.372	54.080
-----	--------	--------

Primes patronales pour assurances extralégales

622		
-----	--	--

Autres frais de personnel

623	26.633	21.211
-----	--------	--------

Pensions de retraite et de survie

624		
-----	--	--

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(−)	635	
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées		9110	
Reprises		9111	
Sur créances commerciales			
Actées		9112	
Reprises		9113	
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions		9115	
Utilisations et reprises		9116	
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	24.795	18.051
Autres	641/8	23.018	71.846
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

## RÉSULTATS FINANCIERS

## PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

## Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

## Subsides en capital

### Subsides en intérêts

#### Ventilation des autres produits financiers

### Différences de change réalisées

## Autres

## Divers

## CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

### Amortissement des frais d'émission d'emprunts

### Intérêts portés à l'actif

### Réductions de valeur sur actifs circulants

## Actées

## Reprises

### Autres charges financières

#### Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

### Provisions à caractère financier

## Dotations

## Utilisations et reprises

### Ventilation des autres charges financières

### Définitions et méthodes

### Ecarts de conversion de devises

## Autres

### Frais de banque

## Divers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	45.560	41.153
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	1.846	1.229
	325	1.543

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b>1.240</b>	
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)	<b>1.240</b>	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	1.240	
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b>2.690</b>	
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)	<b>2.690</b>	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(−) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	2.690	
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(−) 6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(−) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(−) 6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dividendes fiscalement déductibles  
Dépenses non-admises fiscalement

Codes	Exercice
9134	21.056
9135	41.252
9136	20.196
9137	
9138	
9139	
9140	
	36.351
	59.114

### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

### Sources de latences fiscales

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives  
  
Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)  
Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.623.991	1.463.154
9146	1.929.477	1.005.513
9147	157.777	135.798
9148	36.679	10.483

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC  
LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	(280/1)	<b>15.000</b>	<b>15.000</b>
Créances subordonnées	(280)	15.000	15.000
Autres créances	9271		
	9281		
<b>Créances</b>			
A plus d'un an	9291		
A un an au plus	9301		
	9311		
<b>Placements de trésorerie</b>			
Actions	9321		
Créances	9331		
<b>Dettes</b>			
A plus d'un an	9341		
A un an au plus	9351		
	9361		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9371		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9381		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>			
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9391		
Produits des actifs circulants	9401		
Autres produits financiers	9421		
Charges des dettes	9431		
Autres charges financières	9441		
	9461		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9471		
Moins-values réalisées	9481		
	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	9253		
Créances subordonnées	9263		
Autres créances	9273		
<b>Créances</b>	9283		
A plus d'un an	9293		
A un an au plus	9303		
<b>Dettes</b>	9313		
A plus d'un an	9353		
A un an au plus	9363		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>	9373		
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

## TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

### LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

#### Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

#### Garanties constituées en leur faveur

#### Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

#### Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	254.323
9504	

### LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

#### Emoluments du (des) commissaire(s)

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	7.845
95061	590
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

### Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### RESUME DES RÈGLES D'ÉVALUATION

#### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

#### II. Règles particulières

##### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

##### Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

##### Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [xxx] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Amortissements actés pendant l'exercice :

Immobilisations incorporelles	L	NR	20.00	- 20.00	20.00	- 20.00
Matériel roulant *	L	NR	20.00	- 20.00	20.00	- 20.00
Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00	- 20.00	0.00	- 0.00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR  
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

##### Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

##### 1. Approvisionnements :

##### 2. En cours de fabrication - produits finis :

##### 3. Marchandises :

FIFO

##### 4. Immeubles destinés à la vente :

##### Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.  
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

##### Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

##### Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

##### Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :  
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

##### Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

**FAIRCOOP SC****Alte Hofstraße 8****4770 Amblève****RPM Eupen– 0820.243.975****Rapport de gestion**

Conformément aux articles 3:4 à 3:6 du Code des Sociétés et Associations (CSA), nous avons l'honneur de faire rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice 2024, clôturé le 31.12.2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels, également clôturés à cette date.

Les comptes annuels, composés du bilan, du compte de résultats et de l'annexe forment un tout et ont été établis conformément à la législation applicable à notre société.

La société n'a pas mené d'activités de recherche et développement.

La société n'a pas fait usage d'instruments financiers au sens de l'article 3:6, § 1., 8° du CSA. Le total du bilan augmente de 9,408 M€ à 9,722 M€. Les fonds propres diminuent légèrement à 5,721 M€, en raison du retrait de plusieurs actionnaires de la catégorie d'actions lait et viande. Les dettes totales augmentent de 3,548 M€ à 4,001 M€, principalement en lien avec la hausse des bonus à verser. Les ventes et prestations atteignent 18,530 M€ en 2024 (contre 17,851 M€ en 2023).

Le bénéfice de l'exercice, après versement des bonus en 2024, s'élève à 40.531,74 €, contre 34.983,23 € en 2023.

Avant distribution des bonus, le bénéfice était de 968.899,67 €.

Le bénéfice final de l'exercice est fortement influencé par les bonus attribués aux différents agriculteurs/coopérateurs. C'est ainsi, qu'avant versement des bonus, le bénéfice de l'exercice s'élevait à 968.899,67 € à comparer avec un montant de 826.175,88 € pour l'exercice précédent.

Le bénéfice 2024 avant attribution du bonus, est donc en hausse par rapport à l'année précédente ce qui est principalement dû aux augmentations des prix de vente.

Le poste « biens et services divers » atteint 4,972 M€ (contre 4,359 M€). L'augmentation s'explique principalement par les éléments suivants :

- Le bonus à verser aux actionnaires, qui constitue le facteur principal de la hausse ;
- L'augmentation des activités, nécessitant davantage de services externes ;
- Le renforcement des campagnes de communication et des projets informatiques, entraînant des coûts supplémentaires.

Les frais de personnel augmentent à 498.491 € (contre 419.873 €), en raison d'un effectif moyen équivalent temps plein de 10,49 en 2024 (contre 8,64 en 2023).

La politique d'amortissement n'a pas été modifiée.

En conséquence des variations explicites ci-dessus, le résultat d'exploitation est de -67.828,67 € (contre -6.644,04 € en 2023).

Le résultat financier reste positif à 129.291,71 €, porté par les produits de placements.

Le bénéfice estimé après impôt estimé de 20.931,30 € est donc de 40.531,74 €.

L'article 3:6 § 1er, 9° du CSA impose de développer de manière plus large la situation de la société :

- La société n'est confrontée à aucun problème d'ordre environnemental.
- Aucun litige social n'est en cours.
- Deux succursales sont actives : Lessines et St.-Vith/Amblyée.
- Aucun litige fiscal n'est à signaler.
- Aucun événement post-clôture significatif n'est survenu.
- Aucune circonstance connue n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la coopérative.

#### Affectation du résultat

Nous proposons l'affectation suivante :

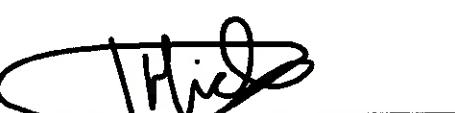
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	+ 111.621,95 €
Bénéfice de l'exercice à affecter	+ 40.531,74 €
<u>Dividendes distribués aux actionnaires catégorie B</u>	<u>- 36.351,43 €</u>
Bénéfice à reporter	+ 115.802,26 €

Après approbation des comptes annuels, nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat accompli durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

St.-Vith, le 02 juin 2025

  
Erwin Schopges

Président du Conseil d'Administration

  
Daniel Hielk

Vice-président

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

**FAIRCOOP SC****Rapport du commissaire  
à l'assemblée générale  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2024**

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE FAIRCOOP SC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de FAIRCOOP SC (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 6 exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 9.722.427 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 40.532 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'appliquables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



### ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les

décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

#### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

#### **Mentions relatives à l'indépendance**

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

#### **Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration dans le cadre de la distribution décidée par l'assemblée générale du 14 juin 2024 conformément à l'article 6:116 du Code des sociétés et des associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Battice, 31 mai 2025



Digitally signed by Christian Schmetz (Signature)  
DN: cn=Christian Schmetz (Signature), c=BE  
Date: 31/May/2025

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par Christian SCHMETZ \*  
Réviseur d'entreprises  
\*Agissant pour une société

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

---

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	7,8	4	3,8
Temps partiel	1002	3,7	0,7	3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	10,5	4,5	6
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	11.766	7.312	4.454
Temps partiel	1012	3.909	209	3.700
Total	1013	15.675	7.521	8.154
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	374.178	232.534	141.645
Temps partiel	1022	124.313	6.647	117.666
Total	1023	498.491	239.180	259.311
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	8,6	3,2	5,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	13.823	5.545	8.278
Frais de personnel	1023	419.873	192.533	227.340
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	7	3	9,2
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	7	3	9,2
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	4		4
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	2		2
de niveau supérieur non universitaire	1202	2		2
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3	3	5,2
de niveau primaire	1210		2	1,4
de niveau secondaire	1211	1	1	1,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	7	3	9,2
Ouvriers	132			
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

## Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	0	2
210	1	0	1
211	1		1
212			
213			

## SORTIES

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

## Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

## Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	3	1	3,6
310	1	1	1,6
311	2		2
312			
313			
340			
341			
342	1		1
343	2	1	2,6
350			

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	5811		5
Nombre d'heures de formation suivies	5802	5812		45
Coût net pour la société	5803	5813		6.002
dont coût brut directement lié aux formations	58031	58131		6.002
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	58132		0
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	58133		0
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821	5831		
Nombre d'heures de formation suivies	5822	5832		
Coût net pour la société	5823	5833		
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841	5851		
Nombre d'heures de formation suivies	5842	5852		
Coût net pour la société	5843	5853		